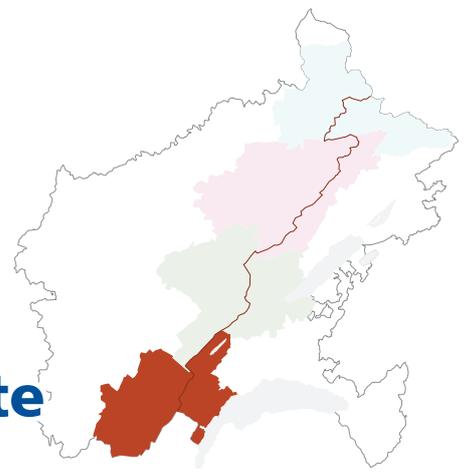


Haut-Jura franco-suisse et Vallée de Joux

Un territoire marqué par la forte attractivité du versant suisse



Le territoire de coopération « Haut-Jura franco-suisse et Vallée de Joux » se compose d'une zone très montagneuse de part et d'autre de la frontière, contrastant fortement avec un espace vallonné s'étendant en Suisse jusqu'au lac Léman. Les évolutions démographiques, hausse de population côté helvétique et baisse côté français, différencient les deux parties du territoire, de même que le profil économique, industriel d'un côté, davantage tertiaire de l'autre. Cependant, les flux de travailleurs frontaliers constituent un lien fort entre ces deux parties.

Démographie: baisse sur le versant français, augmentation sur le versant suisse

Le territoire de coopération « Haut-Jura franco-suisse et Vallée de Joux » se situe au sud de l'Arc jurassien. Il recouvre à la fois des zones très montagneuses, dans le département du Jura et le canton de Vaud, avec plusieurs sommets à plus de 1700 mètres d'altitude, et un espace de vallées et de plaines s'étendant côté suisse jusqu'au bord du lac Léman. Il compte 150 500 habitants, dont les deux tiers sont localisés en Suisse.

Du fait de la topographie, la partie helvétique est quatre fois plus dense en population que la partie française (213 habitants

au km² contre 52). En particulier, 40 % de la population de ce territoire de coopération réside dans les communes situées au bord du lac Léman, les principales étant Nyon (19 500 habitants), Gland (12 100 habitants) et Rolle (5900 habitants). Côté français, seules deux communes dépassent les 5000 habitants : Saint-Claude (10 100 habitants) et Hauts de Biemme (5500 habitants).

Cette disparité de peuplement entre les versants suisse et français se retrouve en termes de dynamique démographique avec des hausses de population côté suisse et des diminutions côté français.

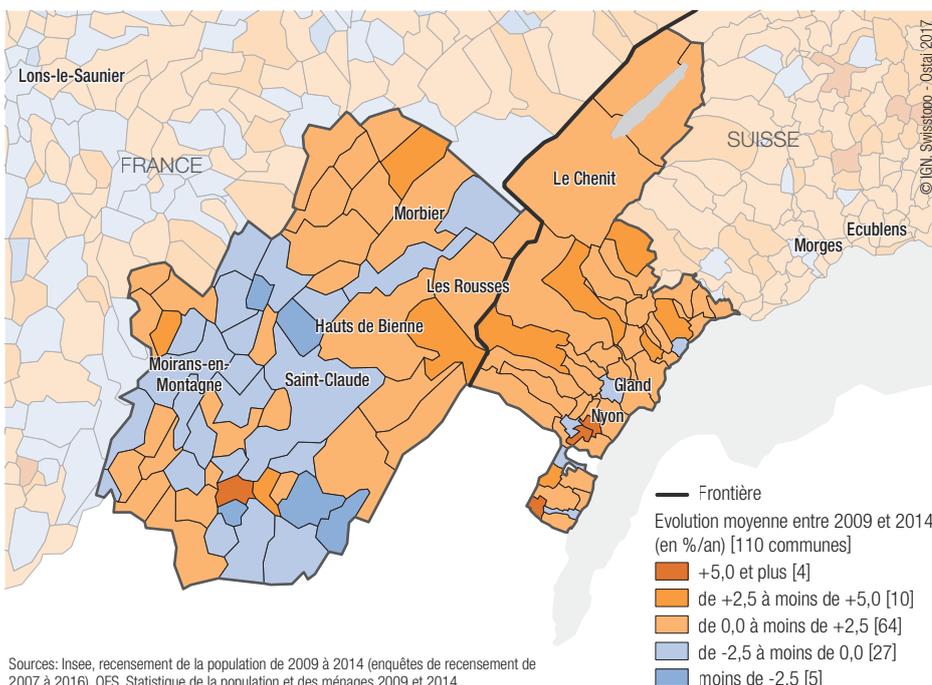
Des échanges transfrontaliers existent de longue date sur ce territoire. Ils ne sont cependant pas portés par les pôles urbains, très dispersés. Formalisées dans les années 90 dans le cadre d'un « Comité d'action du Haut-Jura franco-suisse », les pratiques d'échanges et de coopération relèvent désormais d'initiatives plus ponctuelles de structures et d'associations locales de développement (Parc du Jura vaudois, Parc du Haut-Jura, Association pour le Développement Economique de la Vallée de Joux...). Ces dernières se mobilisent en commun sur des sujets partagés (covoiturage, développement de l'offre ferroviaire...).

Plusieurs opportunités de développement du territoire et de collaborations transfrontalières ont été identifiées, à l'exemple de l'introduction d'une offre de bus transfrontaliers sur le secteur Les Rousses-Vallée de Joux ou d'une offre de transports publics raccordée à l'aéroport de Genève. En matière de tourisme, l'offre hivernale pourrait être renforcée par une gestion commune des domaines skiables. La proximité du territoire avec la ville d'accueil des JO d'hiver de la jeunesse en 2020 (Lausanne) et l'organisation locale de certaines épreuves sera aussi une occasion de valoriser cette offre hivernale et l'originalité de son patrimoine. Par ailleurs, des actions dans l'agritourisme ou le tourisme horloger complèteraient l'offre touristique. Enfin, la richesse du tissu associatif rural mériterait d'être valorisée davantage.

Conférence TransJurassienne

De nombreuses communes du versant français perdent des habitants

Evolution annuelle moyenne de la population par commune (%/an)

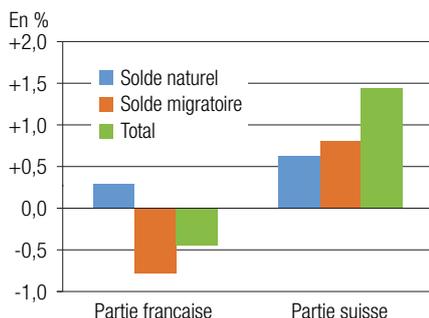


Presque toutes les communes suisses gagnent des habitants. Du fait des opportunités économiques offertes dans le bassin lémanique, les communes en bord de lac bénéficient d'une forte attractivité. Mais c'est aussi le cas de celles situées plus près de la frontière, comme Saint-Cergue ou Arzier. Au solde migratoire positif s'ajoute un excédent naturel du fait de la jeunesse de la population.

Inversement, le versant français perd des habitants, le léger excédent naturel ne compensant pas le fort déficit migratoire. Toutefois la baisse démographique ne concerne pas toutes les communes. Elle est marquée à Saint-Claude et ses environs, ainsi que pour Hauts de Bienne, alors que celles situées le long de la frontière et dans les zones les plus montagneuses gagnent des habitants. L'installation en résidence de travailleurs frontaliers et l'essor des activités touristiques, été comme hiver, expliquent en grande partie leur développement.

Forte attractivité de la partie suisse

Evolution annuelle moyenne de la population (%/an)



Sources: Insee, recensements de la population de 2009 et de 2014 (enquêtes de recensement de 2007 à 2016). OFS, Statistique de la population et des ménages 2009 et 2014.

Le territoire compte 80 000 logements

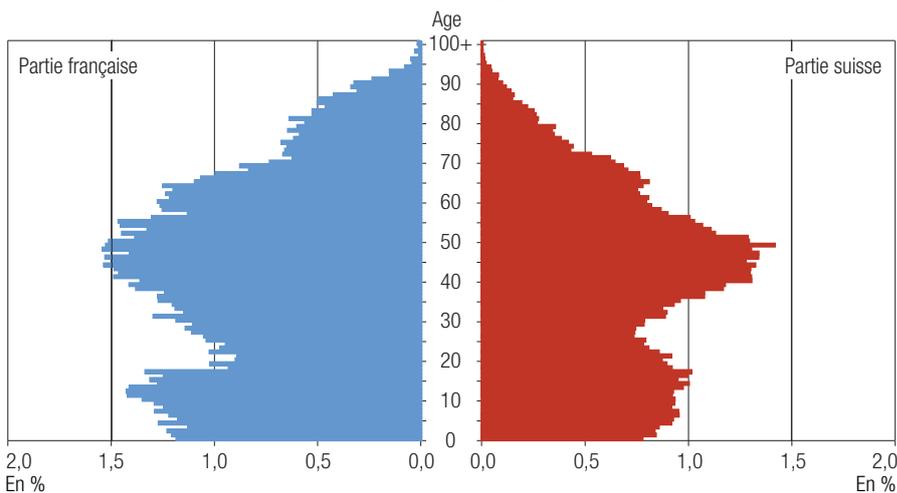
En lien avec l'évolution démographique, la hausse du nombre de logements (80 000 au total) est très nette côté helvétique: +2,2% par an, contre +0,5% par an côté français, où seule la station des Rousses bénéficie significativement de la construction de logements neufs, l'attrait touristique se traduisant aussi par une part élevée de résidences secondaires.

Un bon niveau d'équipements commerciaux mais une faible offre de soins de proximité

L'équipement commercial en supermarchés et en hypermarchés est assez contrasté de part et d'autre de la frontière.

Davantage de personnes âgées sur le versant français

Répartition de la population du territoire par âge, par pays (%)



Remarque: dans la partie française, le déficit de jeunes s'explique par le fait que les jeunes qui poursuivent des études supérieures à l'extérieur de la zone sont recensés à leur lieu d'études et non au lieu de résidence de leurs parents.

Sources: Insee, recensement de la population de 2014 (enquêtes de recensement de 2012 à 2016), exploitation principale. OFS, Statistique de la population et des ménages 2014.

Le Haut-Jura français compte 20 supermarchés, soit 3,6 pour 10 000 habitants: c'est la densité la plus forte des quatre territoires de coopération. La plupart sont implantés dans les zones de Saint-Claude et des Rousses. Malgré cette concentration géographique, le temps d'accès aux supermarchés reste court, 6 minutes, conforme à la moyenne de l'Arc jurassien. La densité commerciale est moindre côté suisse, où sont implantés 15 hyper et supermarchés, soit 1,4 pour 10 000 habitants.

L'offre de soins de proximité est davantage homogène de part et d'autre de la frontière. Mais elle est moindre que dans les autres territoires de coopération. Avec une centaine de médecins généralistes, la densité médicale s'établit à 6,9 pour 10 000 habitants, très inférieure à la moyenne de l'Arc jurassien (8,8). De même, le territoire ne compte que 44 pharmacies, soit une pour 3 400 habitants, contre une pour 3 000 habitants dans l'ensemble de l'Arc jurassien. A noter la forte densité de dentistes dans la partie suisse: 5,2 pour 10 000 habitants

alors que la moyenne de l'Arc jurassien s'établit à 4,6.

Le territoire compte deux centres hospitaliers, l'un à Saint-Claude, l'autre à Hauts de Bienne, comportant l'un comme l'autre un service de médecine-chirurgie-obstétrique et un service de soins de suite et de réadaptation.

En 2016, 14 sites hospitaliers sont implantés dans la partie suisse, dont une dizaine disposent d'un site spécialisé. L'activité de ces sites est orientée vers la réadaptation/gériatrie et la psychiatrie mais comprend souvent également les soins aigus. Ces établissements sont principalement répartis sur l'axe Nyon - Rolle.

Un déséquilibre en équipements commerciaux par habitant de part et d'autre de la frontière

Nombre et densité en médecins généralistes libéraux et en super-hypermarchés (nombre d'équipements pour 10 000 habitants)

		Médecins généralistes libéraux		Supermarchés et hypermarchés	
		Nombre	Densité	Nombre	Densité
Haut Jura franco-suisse et Vallée de Joux	Partie française	35	7,0	20	3,6
	Partie suisse	70	6,9	15	1,4
	Ensemble	105	6,9	35	2,1
Arc jurassien	Partie française	910	9,7	225	2,4
	Partie suisse	1000	8,2	245	2,0
	Ensemble	1910	8,8	470	2,2

Sources: Insee, Base des Equipements 2016; recensement de la population 2014 (enquêtes de recensement 2012 à 2016) - ARS, Répertoire partagé des professionnels de santé 2016; OFS, Statent 2014. FMH.

Le territoire de coopération « Haut-Jura franco-suisse et Vallée de Joux » compte 68 600 emplois. Près des trois quarts sont localisés dans la partie suisse, qui compte plusieurs pôles d'emploi de plus de 5000 emplois, situés au bord du lac Léman comme Nyon et Gland, ou plus près de la frontière, comme Le Chenit. Dans la partie française, deux pôles d'emploi seulement se détachent : Saint-Claude et Hauts de Bienne.

Le profil sectoriel des emplois est assez différent de part et d'autre de la frontière. Le versant français est plus industriel que le versant suisse : un tiers des emplois relèvent de ce secteur, contre moins de 20 % dans la partie helvétique. La fabrication de produits en plastique occupe une place importante. Dans la partie suisse, plus urbanisée, l'économie est davantage orientée vers le secteur tertiaire (73 % des emplois contre 60 % pour la partie française).

Emploi : un versant français industriel, un versant suisse tertiaire

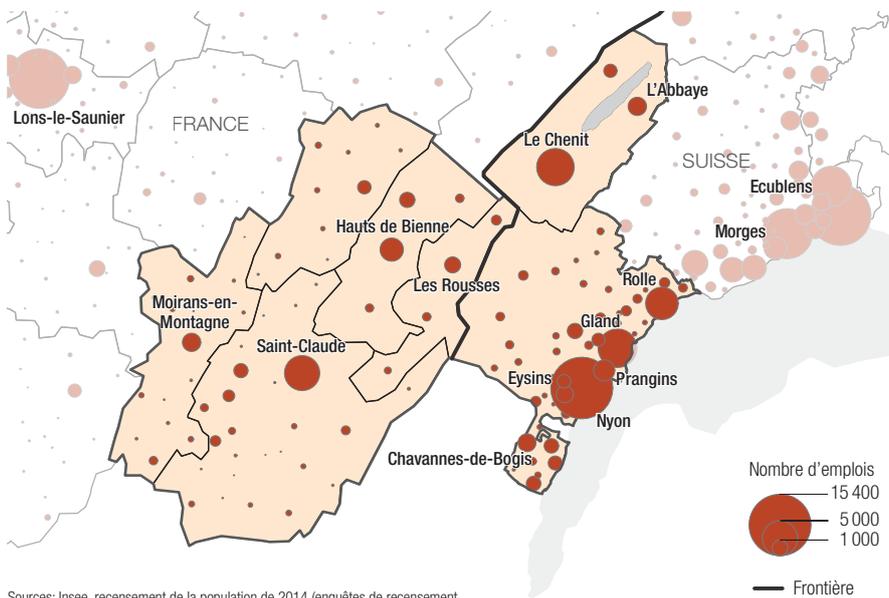
Nombre d'emplois et répartition (%) par secteur économique

	Partie française		Partie suisse		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture	390	2,2	1 740	3,4	2 130	3,1
Industrie	5 740	32,2	9 500	18,7	15 240	22,2
Construction	1 070	6,0	2 650	5,2	3 720	5,4
Commerces	1 690	9,5	7 630	15,0	9 320	13,6
Services	8 950	50,2	29 220	57,6	38 170	55,7
Total	17 840	100,0	50 740	100,0	68 580	100,0

Sources : Insee, recensement de la population de 2014 (enquêtes de recensement de 2012 à 2016), exploitation principale. OFS, Statent 2014.

Forte concentration de l'emploi le long du lac Léman

Nombre d'emplois par commune



Sources : Insee, recensement de la population de 2014 (enquêtes de recensement de 2012 à 2016), exploitation principale. OFS, Statent 2014.

Travail frontalier : des liens forts entre les deux versants

Près de 19 % des actifs occupés résidant dans le Haut-Jura français, soit un peu plus de 4000 personnes, vont quotidiennement travailler en Suisse, en empruntant les deux points de passage routiers possibles : Les Rousses-Saint-Cergue (dit La Cure) et Bois-d'Amont-Le Brassus (Le Chenit).

Les trois quarts de ces navetteurs possèdent un emploi dans la partie suisse du territoire de coopération, notamment au Chenit (1700 d'entre eux) et à Nyon (500), une proportion qui fait du travail frontalier un axe fort de coopération franco-suisse dans ce territoire. Ces frontaliers résident surtout dans les communes des Rousses, Hauts de Bienne et Bois d'Amont, à proximité de la frontière. Les deux tiers d'entre eux occupent des emplois dans l'industrie, notamment l'horlogerie et la micromécanique, qui emploient de nombreux ouvriers spécifiquement qualifiés dans ces domaines. Toutefois, une partie des frontaliers travaillent dans le tertiaire comme employés, cadres ou professions intermédiaires.

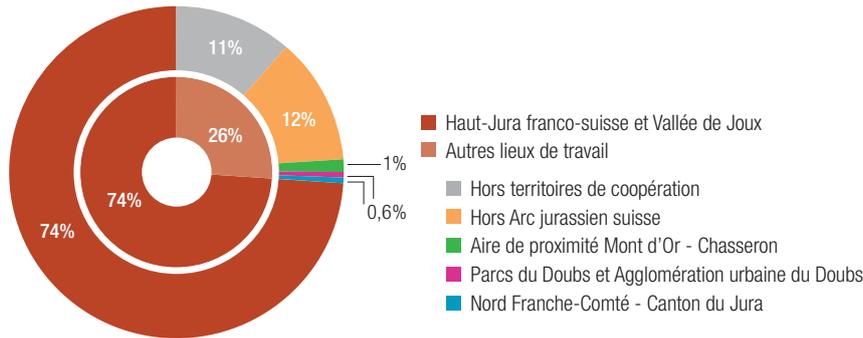
Ce travail frontalier contribue à juguler le chômage sur la bordure est du Haut-Jura français. Le taux de chômage dans la zone d'emploi de Saint-Claude, qui s'étend sur la partie française du territoire de coopération, s'établit à 7,7 % de la population active, en-dessous de la moyenne régionale de Bourgogne-Franche-Comté de 8,3 %.

En Suisse, le travail frontalier est aussi un facteur fort du marché du travail, notamment au Chenit, où plus de la moitié de la main-d'œuvre est frontalière.

Le nombre de frontaliers ne cesse d'augmenter (+5 % entre 2009 et 2014), intensifiant la circulation automobile, ce mode de transport étant utilisé par la quasi-totalité d'entre eux. Le désengorgement routier et la préservation du milieu naturel deviennent des enjeux forts de ce territoire de coopération.

Sur les 4000 travailleurs frontaliers, trois quarts ont leur emploi dans la partie suisse du territoire de coopération

Lieux de travail des frontaliers¹ habitant dans la partie française du territoire

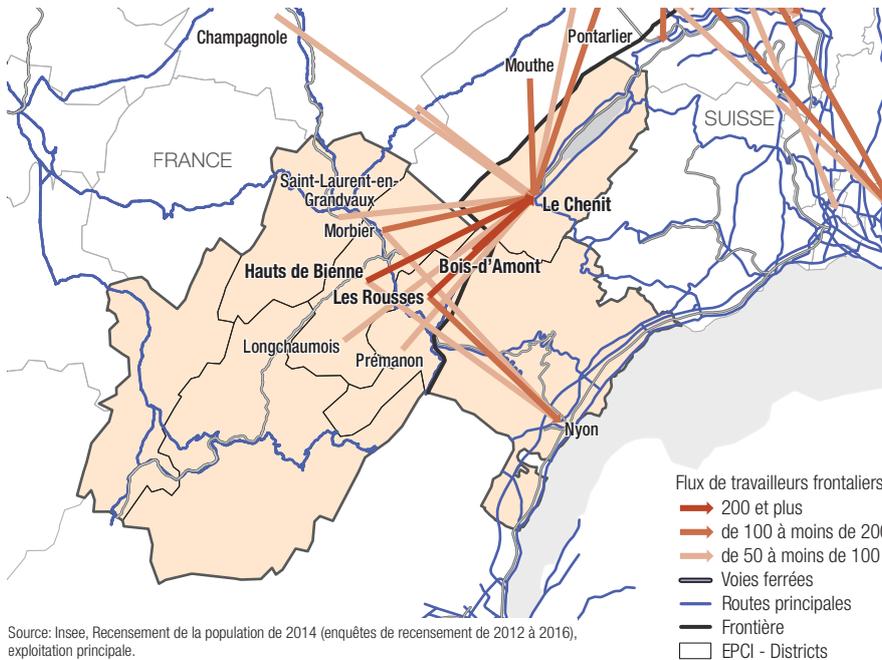


Note de lecture: 74% des travailleurs frontaliers résidant dans la partie française du Haut-Jura franco-suisse et Vallée de Joux travaillent dans la partie suisse de ce territoire, tandis que 12% travaillent en Suisse hors Arc jurassien, 11% dans l'Arc jurassien suisse en dehors des territoires de coopération, 1,2% dans la partie suisse de l'Aire de proximité Mont d'Or - Chasseron, moins de 1% dans le Nord Franche-Comté - Canton du Jura et moins de 1% dans les Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs.

¹ Actifs résidant en France et travaillant en Suisse. Ici on se limite aux résidents de la partie française du Haut-Jura franco-suisse - Vallée de Joux. Source : Insee, recensement de la population de 2014 (enquêtes de recensement de 2012 à 2016), exploitation principale.

La partie française loin de la frontière est peu concernée par le travail frontalier

Flux de travailleurs frontaliers de commune française à commune suisse (> 50 personnes)



Source: Insee, Recensement de la population de 2014 (enquêtes de recensement de 2012 à 2016), exploitation principale.

Le périmètre d'étude de l'OSTAJ est l'Arc jurassien. Pour la partie française, il s'agit de trois départements frontaliers de la région Bourgogne-Franche-Comté: Doubs, Jura et Territoire de Belfort. Pour la partie suisse, le périmètre couvre les cantons de Vaud, Neuchâtel, Jura ainsi que la partie nord du canton de Berne (Jura bernois, Bière, Seeland). L'expression « Arc jurassien suisse / Arc jurassien français » est utilisée pour désigner respectivement la zone observée en Suisse et en France.



Statistique Vaud
Département des finances
et des relations extérieures



www.ostaj.org

Responsables de la publication :

Gérard Geiser, chef du Service de statistique, Neuchâtel
Moïse Mayo, directeur de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Rédaction :

Noredidine Hmamda, Service de statistique, Neuchâtel
Mélanie Bouriez, Christine Charton, Yohann René, Insee Bourgogne-Franche-Comté

Edition Mars 2018

Suisse © OSTAJ – France © OSTAJ-Insee

CONTACTS

Service de statistique

Rue du Château 19
2001 Neuchâtel
Tél.: +41 32 889 44 09
Fax: +41 32 889 89 34
ostaj@ne.ch

Insee Bourgogne-Franche-Comté

Rue Louis Garnier 8 - BP 1997
25020 Besançon Cedex
Tél.: +33 3 81 41 61 61
Fax: +33 3 81 41 61 99
ostaj-franche-comte@insee.fr